

BULLETIN D'INSCRIPTION AU 30ème CHALLENGE SKI ASM
DU 21 au 23 janvier 2022
MMV LES ARCS 2000

Clôture : lorsque le quota du nombre de personnes prévu est atteint.

* **inscription** : par équipe de 4, dont au moins une femme obligatoire, prise en compte si accompagnée du chèque correspondant.
Pas de réservation par téléphone ou par note,

En raison de la législation, et ce jusqu'à nouvel ordre, le PASS SANITAIRE EST OBLIGATOIRE pour l'inscription.

* **modifications** ultérieures à signaler impérativement (par note).

Société :

Responsable d'équipe :

Adresse

Téléphone

@mail

CRE = coureur responsable d'équipe – C = coureur

Tarif unique : 310€/personne,

NOMS - PRENOMS	H / F	CRE / C	SKI / SNOW	LOCATION MATERIEL : OUI / NON	TAILLE S/M/L/XL/XXL

CLASSEMENT :

* individuel

☞ les 3 premier(e)s femmes et hommes

* par équipe

☞ les 3 premières équipes dans lesquelles figureront au moins une femme

* échange dossard

⚡ disqualification de l'équipe

* retard au départ

⚡ départ en dernière position

COMPETITON :

Casque obligatoire : aucun compétiteur ne sera autorisé à prendre le départ sans le port du casque.

PAIEMENT :

chèques à libeller à l'ordre de l'ASM.

Inscription validée à réception du paiement : nous n'acceptons plus les **chèques de caution.**

Annulation : 100 % du montant sera retenu si annulation après le 15 décembre.

ASSURANCE :

chacun des participants inscrit au Challenge bénéficie du Carré Neige, assurance individuelle et nominative.

RESPONSABILITE :

les participants sont personnellement responsables de tous les accidents matériels ou physiques dont ils pourraient être la cause en dehors des épreuves.

DROIT A L'IMAGE :

les personnes constituant l'équipe ci-dessus autorisent l'ASM à exploiter, dans le cadre de sa communication, les films et photographies réalisés lors de ce challenge.

REGLEMENT & N° UTILES : à venir.

Date

Signature